



Mes droits sur une suspension de mes gros créanciers

Par **patalof**, le **17/10/2008** à **21:22**

bonsoir voila ma situation j ai 11 créanciers je vien de deposé un dossier de surendettement ma dette s'eleve à 94000£ ,en Attendant la commission statut sur mon cas,je voudrais prendre Un avocat pour suspendre qulques créanciers auprès d' un juge

je vous remercie d avance pour vos réponses salutations distinguées

merci luc.

Par **gloran**, le **18/10/2008** à **01:19**

Je crois que celui qui va se faire suspendre n'est pas celui qu'on croit.

Par **Patricia**, le **18/10/2008** à **17:53**

J'en ai bien peur aussi ...

Par **superve**, le 19/10/2008 à 17:33

Bonsoir

Une réponse ici : http://www.experatoo.com/droit-comptable-fiscal/commission-surendettement_25077_1.htm

Le JEX se trouve au Tribunal de Grande Instance.

Bien cordialement.

Par **Patricia**, le 19/10/2008 à 18:20

Vu le montant... Et comme nous ne savons pas si il possède du patrimoine immobilier... ???

Cordialement

Par **superve**, le 19/10/2008 à 18:47

ben il n'empêche... non ??? Apparemment la question porte juste sur la suspension des poursuites dans l'attente de l'avis de la commission...

il peut toujours demander, dans l'attente de la décision tu n'es pas d'accord ?

Peu de chance d'aboutir mais ça ne coute rien.

Par **Patricia**, le 19/10/2008 à 19:28

Oui supervise,

Mais il faudrait que "patalof" se manifeste ... et nous donne plus de renseignements sur sa situation.

Qu'est il accepté ou pas, il en est ou ??? Son message n'est pas très explicite...

Chaque dossier de surend est spécifique, il faut être clair, net et précis ...

Inutile de nous laisser répondre dans le vide ...

Merci !!!

Cordialement